

Pour réinterroger les modalités d'évaluation de la qualité de la formation

Les dispositifs d'évaluation et de contrôle des organismes de formation se sont considérablement renforcés au cours des dernières années, avec l'objectif légitime de garantir la qualité des actions de formation. Malgré l'objectif louable, ces évolutions successives ont progressivement conduit à des pratiques d'évaluation parfois déconnectées des finalités premières de la formation.

Cette situation appelle aujourd'hui une réflexion de fond sur le sens, les méthodes et les indicateurs mobilisés pour évaluer la qualité des formations.

De nombreuses évaluations ou contrôles portent davantage sur la conformité à des procédures que sur la qualité effective des parcours. Cette logique peut détourner les organismes de formation de leur cœur de mission.

Les dispositifs actuels reposent majoritairement sur des indicateurs quantitatifs (taux, volumes, délais), au détriment d'évaluations qualitatives portant sur les retours d'expérience, les mises en pratique, les innovations pédagogiques ou encore les coûts évités. De plus, certains indicateurs s'avèrent simplificateurs, comme le taux d'insertion à court terme. Celui-ci se calcule sans tenir compte du parcours de vie des stagiaires à leur entrée et à leur sortie de formation.

Ainsi, plusieurs participants de la CPOF Nouvelle-Aquitaine du 19 janvier 2026 appellent à :

- Recentrer les évaluations sur les résultats pédagogiques et professionnels, plutôt que sur la seule conformité administrative
- Travailler le sujet de l'évaluation en intégrant des indicateurs qualitatifs
- Prendre en compte les coûts évités pour la société dans l'analyse de la qualité des formations
- Organiser des comités d'usagers, associant stagiaires et anciens bénéficiaires, afin de recueillir des retours qualitatifs sur les parcours et leurs effets.